



Association des Directeurs d'Organismes de Mutualité

Siège social : 255 rue de Vaugirard - 75015 Paris

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2015

Mesdames, Messieurs les membres de l'ADOM,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui pour notre assemblée générale 2016. Un peu plus d'un an après notre précédente assemblée du 18 février 2015, bien des choses se sont passées pour l'ADOM et la Mutualité !

Notre dernière assemblée générale avait vu un changement important dans la gouvernance de notre association de directeurs avec la démission d'Anne-Marie Cozien du poste de président. Elle avait proposé que je prenne sa suite et après avoir longuement hésité, pour des raisons de disponibilité et d'éloignement géographique, j'ai finalement accepté ce challenge. Je tiens d'ailleurs à la remercier chaleureusement pour la présidence qu'elle a assumée durant plusieurs années et pour la confiance qu'elle m'a témoignée pour lui succéder.

J'en profite aussi pour remercier Jacques, également ancien président, puis trésorier général et enfin trésorier adjoint, pour ses conseils et son accompagnement.

Et je tiens à adresser des remerciements particuliers à Thierry, notre secrétaire général adjoint qui, dans la discrétion et la rigueur qui le caractérise, fait un travail remarquable et indispensable pour le fonctionnement de nos instances.

En 2015, notre association de directeurs généraux, directeurs et cadres de direction a connu une belle activité. Plusieurs manifestations ADOM ont permis aux participants de confronter leurs points de vue entre directeurs et avec les experts métiers de nos partenaires sur diverses thématiques de la gestion de nos mutuelles.

Je citerai, en premier lieu, la journée ADOM du 25 mars 2015 en partenariat avec la FNMF au Palis des Congrès d'Issy les Moulineaux. Près de 80 directeurs ont pu débattre des impacts de l'ANI pour nos entreprises mutualistes. Nous avons pu

entendre les points de vues de consultants et avocats, experts du sujet, mais surtout ceux des directeurs mutualistes, quelque que soit la taille et le livre de leur structure. Cette manifestation a permis d'afficher l'ADOM comme un lieu privilégié d'échange et de partage entre directeurs de la Mutualité, dans la convivialité et la transparence, sous l'animation dynamique de Christian, notre vice-président.

Puis, la demi-journée du 30 septembre dernier, organisée avec l'UGEM sur l'ANI et l'évolution de nos métiers mutualistes. Des propos transparents et sans langue de bois ont permis à un large auditoire de partager les conséquences prévisibles et potentielles de l'ANI sur les métiers de nos collaborateurs et principalement ceux de la relation adhérents.

Puis, le 28 octobre, nous avons eu une matinée, en partenariat avec ACTUARIS, sur les groupes prudentiels et leurs conséquences pour nos mutuelles. Sujet au combien d'actualité pour la protection de nos mutuelles face à des exigences prudentielles et réglementaires de plus en plus fortes. Nous avons eu, ce jour-là, l'opportunité d'entendre, lors de la table ronde, les interventions complémentaires de directeurs des trois Livres, tous impliqués dans la constitution de groupe prudentiel.

Le 3 décembre, nous avons organisé avec notre partenaire ACTISS, un déjeuner privé sur le thème des stratégies à adopter face à la concurrence de marché et la fin de la culture mono-produit pour les mutuelles. Moment qui a su concilier une grande convivialité et des échanges de qualité sur les perspectives des mutuelles.

Le 16 décembre, nous avons pu débattre du passage aux nouvelles normes réglementaires Solvabilité II et de leurs impacts sur la gestion d'actifs, avec notre partenaire CANDRIAM. La présentation du Directeur de l'AEIP, a été le moment fort de cette matinée.

Et l'année 2016 s'est poursuivie sur ce rythme, mais cela fera l'objet du rapport de l'an prochain.

Toutes nos manifestations sont consultables sur notre site, qui a d'ailleurs été revu et relooké pour mieux correspondre à l'information de nos membres : avec une présentation de l'ADOM, un agenda de nos évènements, une présentation de nos partenaires, une rubrique emploi, nos news, l'actualité du Mouvement mutualiste,... Je vous invite d'ailleurs à le consulter régulièrement.

Mais l'ADOM, ce sont aussi des groupes de réflexion et d'échanges qui se sont réunis entre directeurs sur nos grandes thématiques métiers. Je citerai les questions du statut des directeurs, du digital, des relations LII/LIII, de la différenciation de l'offre, de la gestion des relations sociales,... Je rappelle que ces groupes sont ouverts à l'ensemble de nos membres sous l'animation d'un administrateur de l'ADOM.

L'ADOM s'est largement développée cette année en termes de participation, en direction des directeurs de Livre II, et aussi du Livre I et du Livre III. Nous avons résolument confirmé notre posture d'une association inter-livre au sein de la Mutualité. Nos adhérents se répartissent aujourd'hui sur l'ensemble des Livres, des régions et même de l'outre-mer !

Nous avons aussi affirmé notre volonté et notre intérêt de s'ouvrir à l'inter-code, qui correspond à la réalité de la Mutualité d'aujourd'hui et encore plus de demain, avec les directeurs relevant du code de la mutualité, du code des assurances et du code de la sécurité sociale, mais avec une finalité sociale et non lucrative, au profit de nos adhérents.

Le dynamisme de l'ADOM est bien identifié aujourd'hui au sein de la Mutualité et de ses directeurs, par nos membres et nos nombreux partenaires. Je tiens, à ce propos, à remercier l'ensemble des directeurs et de nos partenaires, qui ont contribué, grâce à leur implication, à son déploiement cette année.

Et nous sommes sollicités pour intervenir à diverses occasions, je citerai par exemple les journées Mut'Ré. Et soutenir des initiatives comme la création de Mut'Elles qui veut porter les sujets de parité dans la Mutualité.

La représentativité de l'ADOM se traduit aussi dans sa participation dans diverses instances : historiquement le CA de la FNMF, mais aussi celui de la FNDCS, de Mut'Ré Union, de l'UGEM, du CJDES et de la CIEM.

Au niveau de notre environnement, les impacts de l'ANI ont été plutôt bien gérés par nos mutuelles, en tout cas mieux que ce que nous avons pu penser il y a quelques mois encore. Nos entreprises se sont adaptées, nos directeurs ont pu trouver des réponses opérationnelles, nos collaborateurs se sont investis dans les changements à conduire. Le passage à Solvabilité II a été aussi globalement bien géré. Les réorganisations et regroupements se sont poursuivis pour mieux faire face à nos contraintes d'entreprises. Le dossier compliqué du tiers payant généralisé a été abordé dans une collaboration inter-famille au travers de l'Association des Complémentaires santé.

La Mutualité, au sens large, et ses entreprises avec leurs directeurs ont su faire face en 2016 aux contraintes rencontrées, malgré un contexte et des politiques de santé peu favorables et des attaques injustes de certaines organisations professionnelles de santé.

Plus que jamais, nous devons donc partager nos compétences métiers, échanger sur nos pratiques et nos mises en œuvre, afin d'être tous meilleurs et plus forts dans la conduite de nos mutuelles, en mettant en avant notre différenciation mutualiste face à un marché banalisé et même de plus en plus administré.

La question de nos valeurs et de notre culture d'entreprise est centrale, au sein de l'économie sociale dont nous sommes une composante essentielle.

Face aux contraintes du marché, de la concurrence, de la conformité, de la régulation, des modèles économiques, des relations sociales, les directions opérationnelles de nos mutuelles sont confrontées au risque de banalisation, d'uniformisation et de standardisation des modèles de gestion. Alors que la pérennité de la Mutualité passe justement par des modèles différenciés mais aussi performant en gestion.

Pour conclure mon intervention, je souhaite remercier les membres du Conseil d'administration pour leur implication dans la vie de l'ADOM et pour l'organisation de ses activités. Nous aurons, dans la suite de mon intervention, le plaisir d'entendre en son nom le rapport de notre Trésorière, ainsi que les propositions de modifications statutaires présentées par notre Secrétaire général adjoint.

Je remercie la Fédération Nationale de la Mutualité Française, notre partenaire institutionnel historique, pour son soutien constant à nos actions.

Bien sûr, vous remercier tous de votre présence et votre participation à l'ADOM où nous nous retrouvons avec intérêt et plaisir.

Et enfin, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez tous accordée pour cette première année de présidence.

Je vous souhaite une belle AG ADOM dans ce cadre convivial et mutualiste qui nous caractérise.